■ BESTinCLASS SA, à Nyon, développement, fabrication, commercialisation et distribution de produits industriels (FOSC du 17.07.2003, p. 14). Statuts modifiés les 26 août 2003 et 25 septembre 2003. Capital-actions réduit, au sens de l'article 735 CO, de CHF 1'550'000 à CHF 0 par l'annulation des 15'500 actions nominatives de CHF 100. Capital-actions reconstitué à CHF 1'550'000 par l'émission de 15'500 actions nominatives de CHF 100. Capital-actions : CHF 1'550'000, libéré à concurrence de CHF 775'000, divisé en 15'500 actions nominatives de CHF 100, avec restrictions quant à la transmissibilité.

Journal no 9087 du 30.09.2003
(01202348 / CH-550.0.142.524-2)